

PLAN GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ

2025-2035

Consultation préliminaire du
28 mars 2023



SÉMINAIRE
DE QUÉBEC

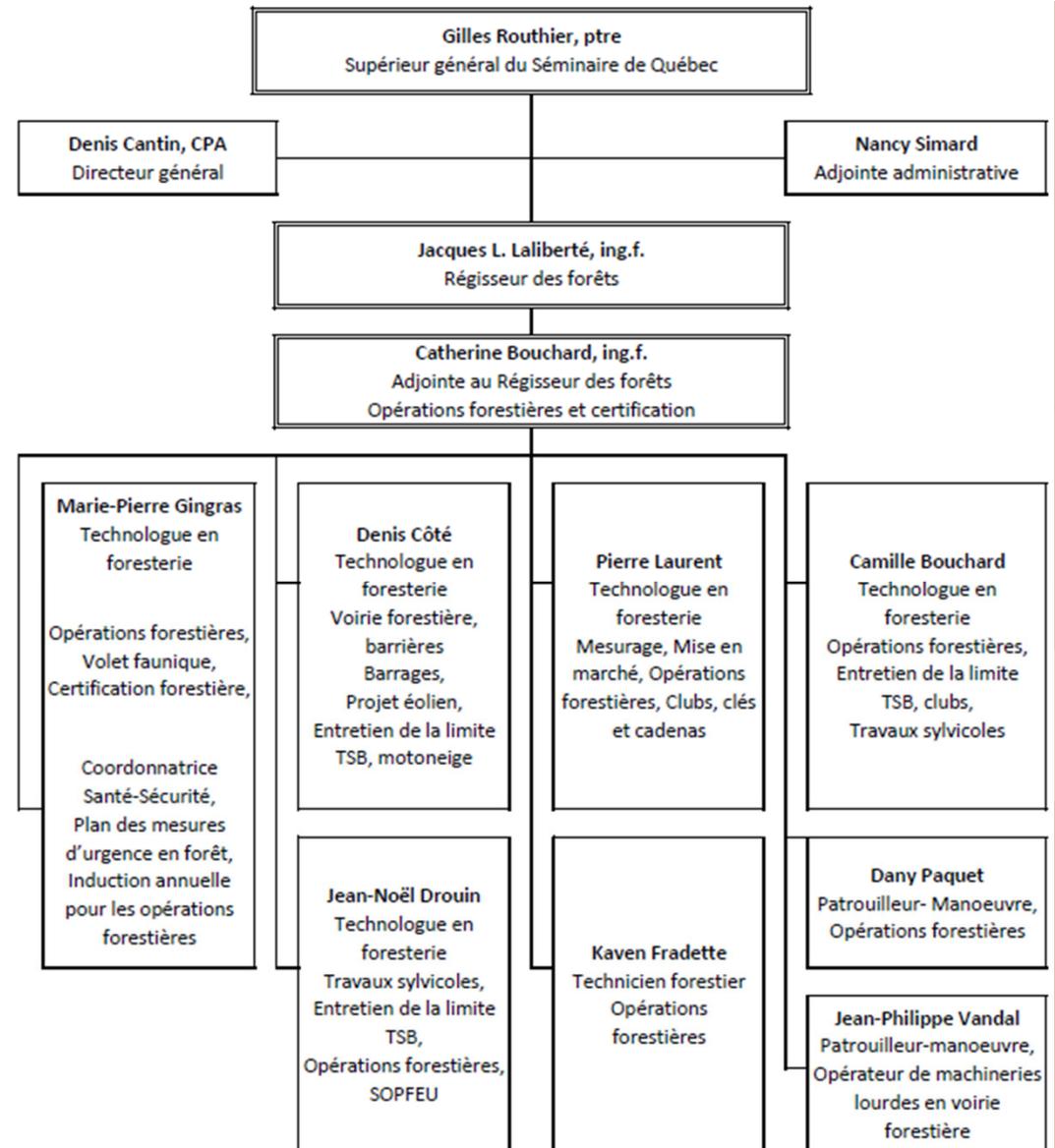
Ouverture de rencontre

- ▶ Mot de bienvenue



Organigramme

Service forestier



Objectif de rencontre



- ▶ Consultation préliminaire :
 - ▶ Permet aux gens concernés d'obtenir de l'information sur l'aménagement de la Seigneurie de Beaupré
 - ▶ Vise à recueillir les commentaires et préoccupations en lien avec le Plan Général d'Aménagement Forestier (PGAF) à venir.
- ▶ Processus obligatoire dans le cadre d'une certification du territoire en Aménagement Forestier Durable (AFD)



Plan de présentation

- ▶ Le PGAF :
 - ▶ Définition et utilité du PGAF
 - ▶ Historique des PGAF
 - ▶ Pourquoi une révision du PGAF
- ▶ La forêt de la Seigneurie de Beaupré :
 - ▶ Les types de terrain et l'évolution des types de couvert forestier
 - ▶ Évolution du volume marchand brut
 - ▶ Évolution de la possibilité forestière et des volumes récoltés
 - ▶ Les informations cartographiques améliorées



Plan de présentation

- ▶ Certification forestière FSC
- ▶ Aires de conservation
- ▶ Étapes préparatoires au PGAF
- ▶ La composition du PGAF à venir
- ▶ Échéancier de réalisation
- ▶ Autres informations :
 - ▶ Cheptel d'originaux
 - ▶ Projets éoliens



Le PGAF : définition et utilité

- ▶ Outil de planification stratégique des activités
- ▶ Comprend une description détaillée de la forêt :
 - ▶ La composition forestière
 - ▶ La faune
 - ▶ Les milieux à protéger
 - ▶ Le potentiel forestier et faunique
- ▶ Comprend une priorisation des interventions grâce au calcul de possibilité forestière
- ▶ Sert de base pour la planification 5 ans et annuelle
- ▶ Obligatoire pour l'obtention du certificat de producteur forestier
- ▶ Permet de bénéficier des programmes gouvernementaux disponibles pour l'aménagement forestier ou faunique
- ▶ Exigence de la norme de certification forestière FSC



Le PGAF : historique

► PGAF réalisés en :

- 1987
- 1997
- 2005 (révisé en 2013)
- 2015
- Prochain en 2025

► De plus en plus complets et complexes :

- 16 pages en 1987
- 167 pages en 2013
- Plus de 200 pages en 2015



Le PGAF : pourquoi une révision ?

- ▶ Tenir compte de l'évolution dans la composition forestière et faunique + mise à jour
- ▶ Bénéficier de l'apport de nouvelles connaissances
- ▶ Redéfinir les priorités de mise en valeur
- ▶ Exigence pour obtenir le statut de producteur forestier
- ▶ Exigence de la norme de certification forestière FSC



La forêt de la Seigneurie de Beaupré



La forêt : types de terrains

- ▶ Terrains forestiers accessibles vs inaccessibles
- ▶ Terrains productifs vs improductifs

Ceci est un bilan préliminaire qui sera mis à jour lorsque la cartographie sera terminée

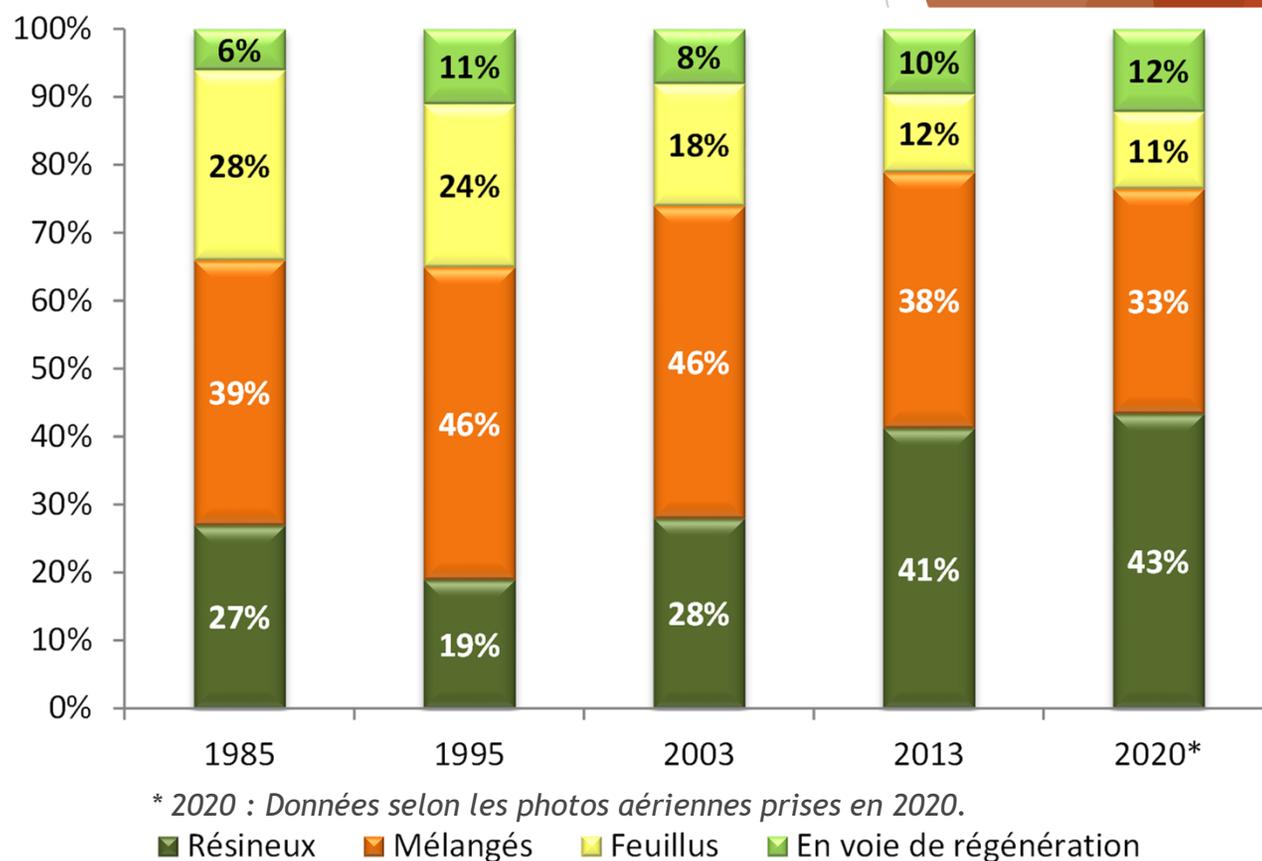
Seigneurie de Beaupré	159 186 ha	100,0%
Terrains productifs accessibles (pente 0-40%)	131 672 ha	82,7%
Terrains productifs inaccessibles (pente 41% et +)	19 054 ha	12,0%
Terrains improductifs	8 461 ha	5,3%
Aulnaies	1 142 ha	0,7%
Dénudés humides	484 ha	0,3%
Dénudés secs	611 ha	0,4%
Eau	3 970 ha	2,5%
Inondés	651 ha	0,4%
Ligne de transport d'énergie	1 264 ha	0,8%
Autres	339 ha	0,2%

*Source : Mars 2023 selon photos aériennes prises en 2020.

La forêt : types de couvert forestier

- ▶ Répartition des types de couvert sur les terrains forestiers accessibles (pentes 0-40 %)

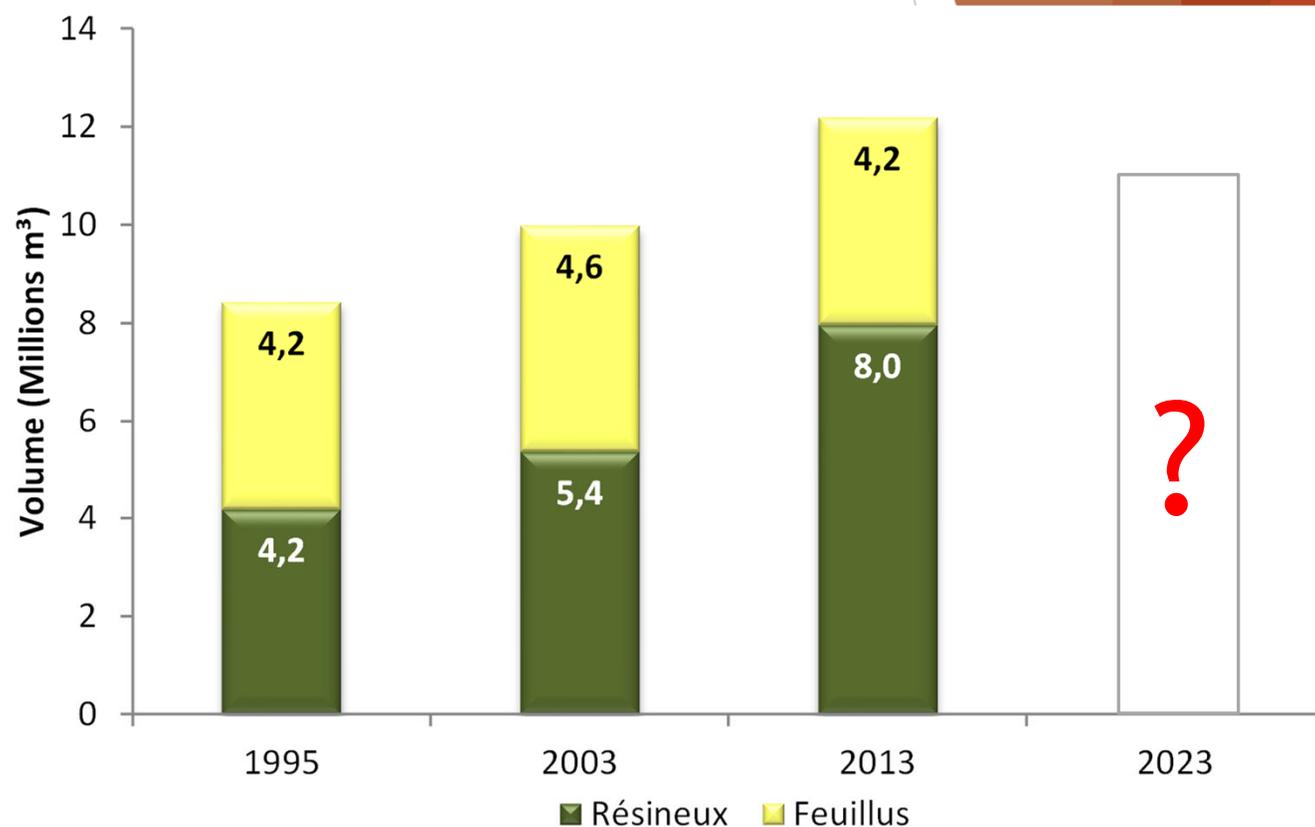
Ceci est un bilan préliminaire qui sera mis à jour lorsque la cartographie sera terminée



La forêt : volume marchand brut

- ▶ Volume marchand brut de bois sur pied des terrains forestiers accessibles (pentes 0-40 %)

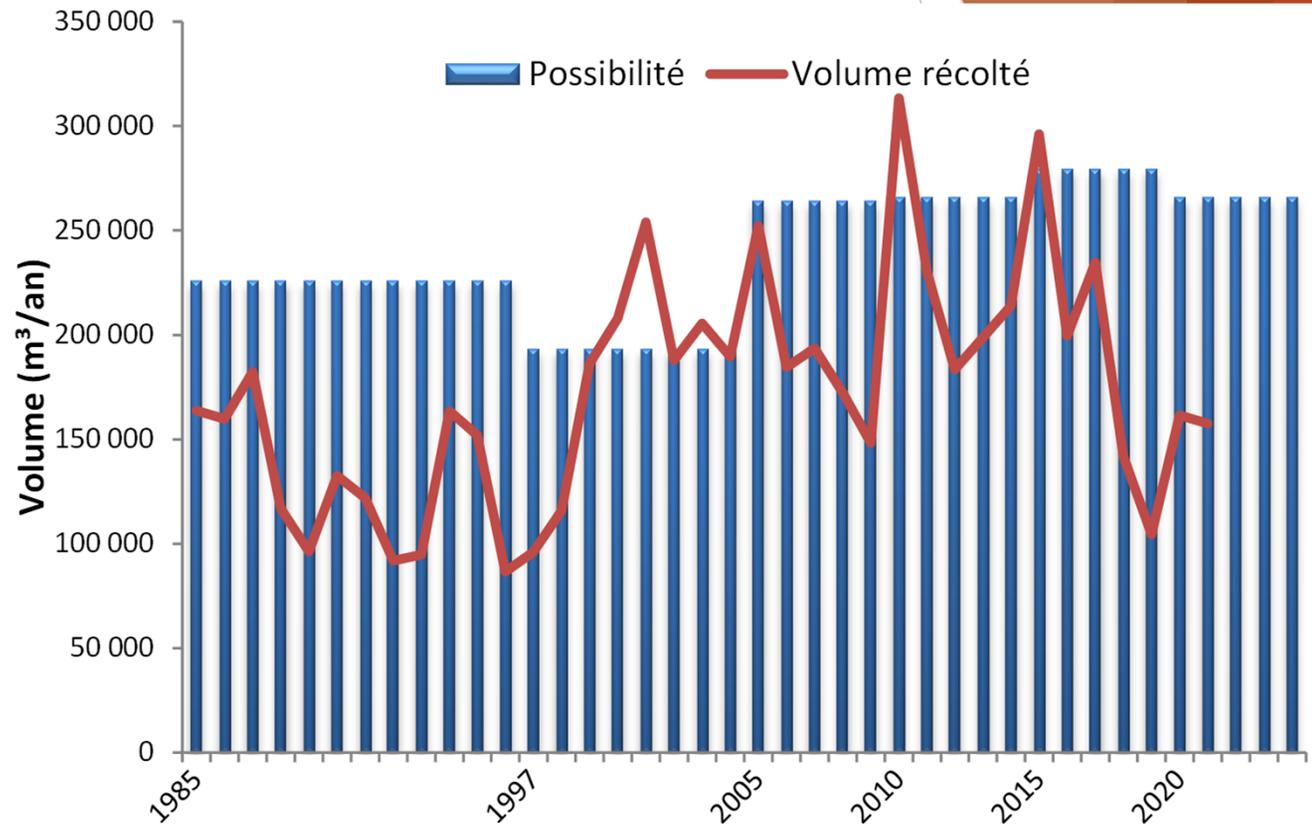
Ceci est un bilan du PGAF 2015, celui-ci sera mis à jour lorsque l'inventaire forestier sera terminé et compilé (automne 2023)



La forêt : possibilité forestière

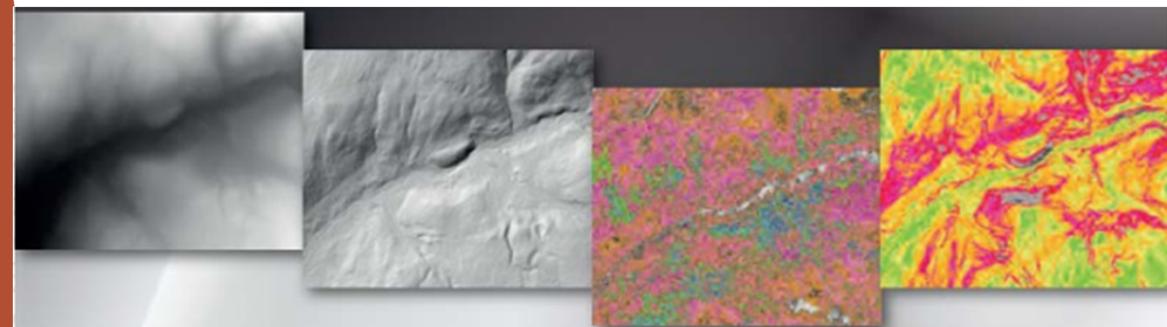
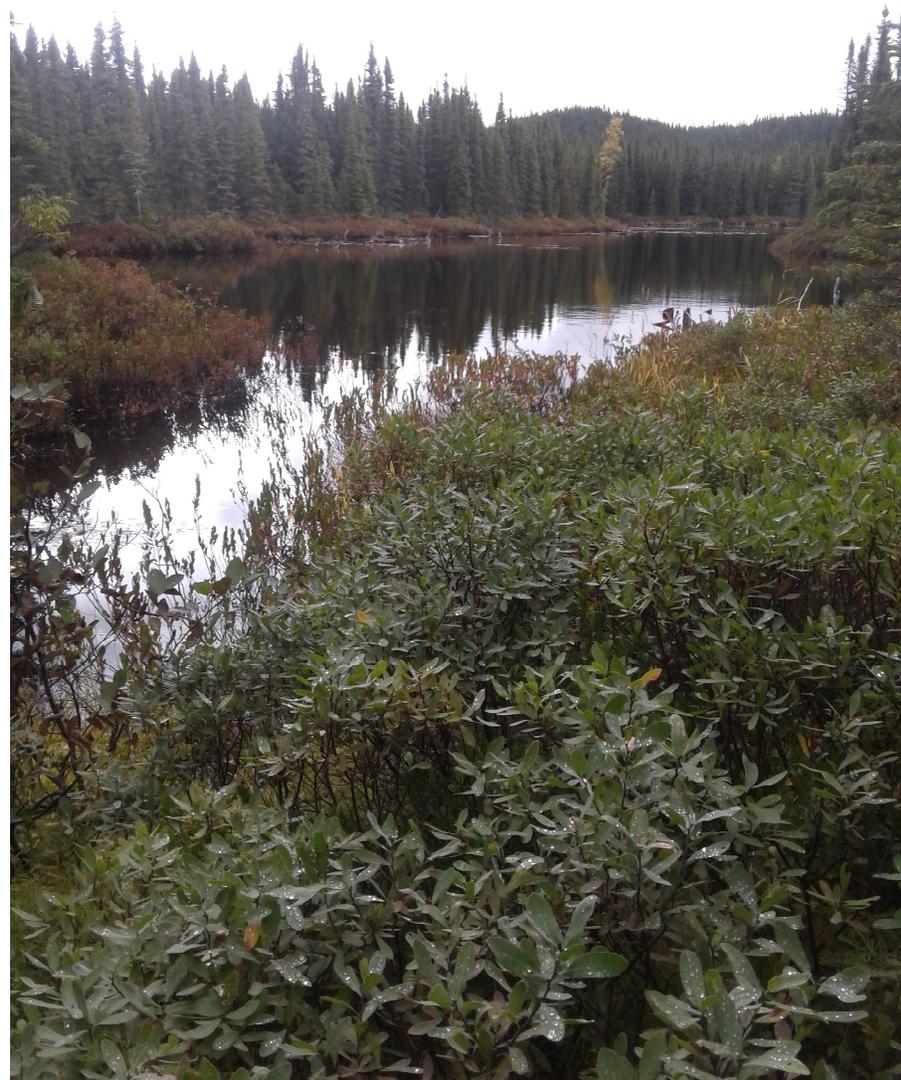
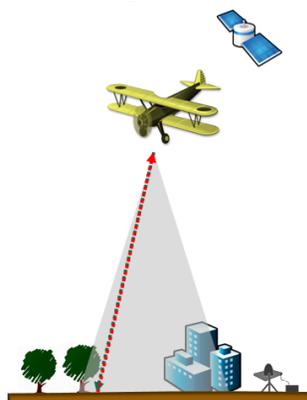
► Possibilité forestière annuelle nette et volume récolté (toutes essences)

- Mise à jour à chaque 5 ans
- Calcul refait à chaque 10 ans



La forêt : information cartographique améliorée

- ▶ Nouvel outil :
 - ▶ Le LiDAR et ses dérivés
- ▶ Précision sur les terrains inaccessibles
- ▶ Délimitation des milieux humides



La Certification FSC



Certification forestière FSC



Avoir un certificat FSC

=

Confirmation que la forêt est gérée de manière à

préserver la biodiversité et à

améliorer la qualité de vie des populations locales et des travailleurs locaux,

tout en assurant sa

viabilité économique.

Certification forestière FSC

- ▶ De 2018 à 2020 : Adaptation des activités sur la Seigneurie à la nouvelle norme canadienne FSC d'aménagement forestier
- ▶ 10 Principes
 - ▶ 70 critères
 - ▶ 223 indicateurs...

● **Principe n° 1 : Respect des lois**

● **Principe n° 2 : Droits des travailleurs et conditions de travail**

● **Principe n° 3 : Droits des populations autochtones**

● **Principe n° 4 : Relations avec les communautés**

● **Principe n° 5 : Bénéfices générés par la forêt**

● **Principe n° 6 : Valeurs et impact environnementaux**

● **Principe n° 7 : Planification de la gestion**

● **Principe n° 8 : Suivi et évaluation**

● **Principe n° 9 : Hautes valeurs de conservation**

● **Principe n° 10 : Mise en œuvre des activités de gestion**



Forest Stewardship Council®
FSC® Canada



**NORME CANADIENNE FSC®
D'AMÉNAGEMENT FORESTIER**

FSC-STD-CAN-01-2018 V 1-0 FR

Il s'agit d'une reproduction du document original rédigé en anglais. En cas de doute ou de différence avec la version originale, la version anglaise doit toujours prévaloir et être considérée comme exacte.



FSC Canada - via Bio.org | FSC® F000205

Norme

Certification forestière FSC

- ▶ 2010 : début des démarches de certification de la Seigneurie de Beaupré
- ▶ 2013 : 1^{er} certificat FSC obtenu
- ▶ Audit annuel de conformité aux principes et aux critères de la norme par un organisme accrédité
 - ▶ Revue documentaire
 - ▶ Visite terrain
 - ▶ Consultations des parties prenantes



CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

La présente atteste que

Séminaire de Québec
1, rue des Remparts, Québec, G1R 4R7, Canada

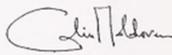
respecte les exigences de la norme

NORME CANADIENNE FSC® D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

relativement à la portée de la certification suivante

Activités d'aménagement forestier - planification, récolte, transport et sylviculture au territoire de forêt privée (159 124 ha) du Séminaire de Québec.
Type de produits : Billes de bois feuillus et résineuses W1.1
Type de certificat : simple UAF

Numéro du certificat :	CERT-0134047	Date d'émission :	31 janvier 2023
Numéro du dossier :	1012721	Date de certification initiale :	1 février 2013
Numéro du code FSC :	SAI-FM/COC-001631	Date de certification actuelle :	30 janvier 2023
Numéro séquentiel :	1	Date d'échéance du certificat ⁽¹⁾ :	29 janvier 2028


Colin Moldovan
Président, Assurance d'entreprise
SAI Global Assurance

 La marque de la gestion forestière responsable
FSC® A000519

 asi
accrédité
ASI-ACC-026

Engagement par SAI Global Certification Services Pty Ltd, 855 Lorimer Street, Port Melbourne, VIC, 3207, Australie avec SAI Global Canada Limited, 25 Carlton Court, Suite 200, Toronto, Ontario M5H 1B5, Canada (SAI GLOBAL). Cet engagement est régi par les Termes et Conditions de SAI GLOBAL pour la Certification. Avant que toute la diligence et la compétence ont été exercées dans la réalisation de cette évaluation, SAI Global n'accepte de responsabilité qu'en cas de négligence démontrée. Ce certificat demeure la propriété de SAI GLOBAL, et doit être retourné sur demande. Pour vérifier que ce certificat est à jour, veuillez vous référer au site en ligne "Entreprises engagées" <http://www.saiglobal.com/fr/entreprises-engagees>.

(1) La validité de ce certificat doit être vérifiée sur le site www.fsc.org.

La date des produits indiqués dans la portée de ce certificat peut être obtenue sur demande auprès de SAI Global Certification Services Pty Ltd ou en consultant le site www.fsc.org.

Ce certificat de certification est une preuve de conformité personnelle obtenue par le titulaire du certificat qui certifie FSC ou FSC®-Bios Certified. Les produits proposés, expédiés ou vendus par le titulaire du certificat ne peuvent être considérés couverts par la portée de ce certificat que lorsque le document FSC® est clairement indiqué sur les factures et les documents d'expédition.



SAI GLOBAL
INFORM. INSPIRE. IMPROVE.

Aires de conservation

- ▶ Projet de réserve naturelle Montagne Saint-Jean 374 ha
- ▶ Habitat de la grive de Bicknell 44 ha
- ▶ Milieux humides en conservation volontaire 180 ha
 - ▶ Lac des Chenaux
 - ▶ Lac Godin
 - ▶ Lac de la Montagne
 - ▶ La Fortin
 - ▶ Lac Équerre



Fondation de la faune du Québec



UNIVERSITÉ
LAVAL



SÉMINAIRE
DE QUÉBEC

Les étapes préparatoires au PGAF



Étapes préparatoires



Étapes préparatoires

- ▶ Photo-interprétation en 3D
 - ▶ Amélioration de la cartographie
 - ▶ Description de la forêt (essence, âge, hauteur...)



Étapes préparatoires

▶ Inventaire forestier



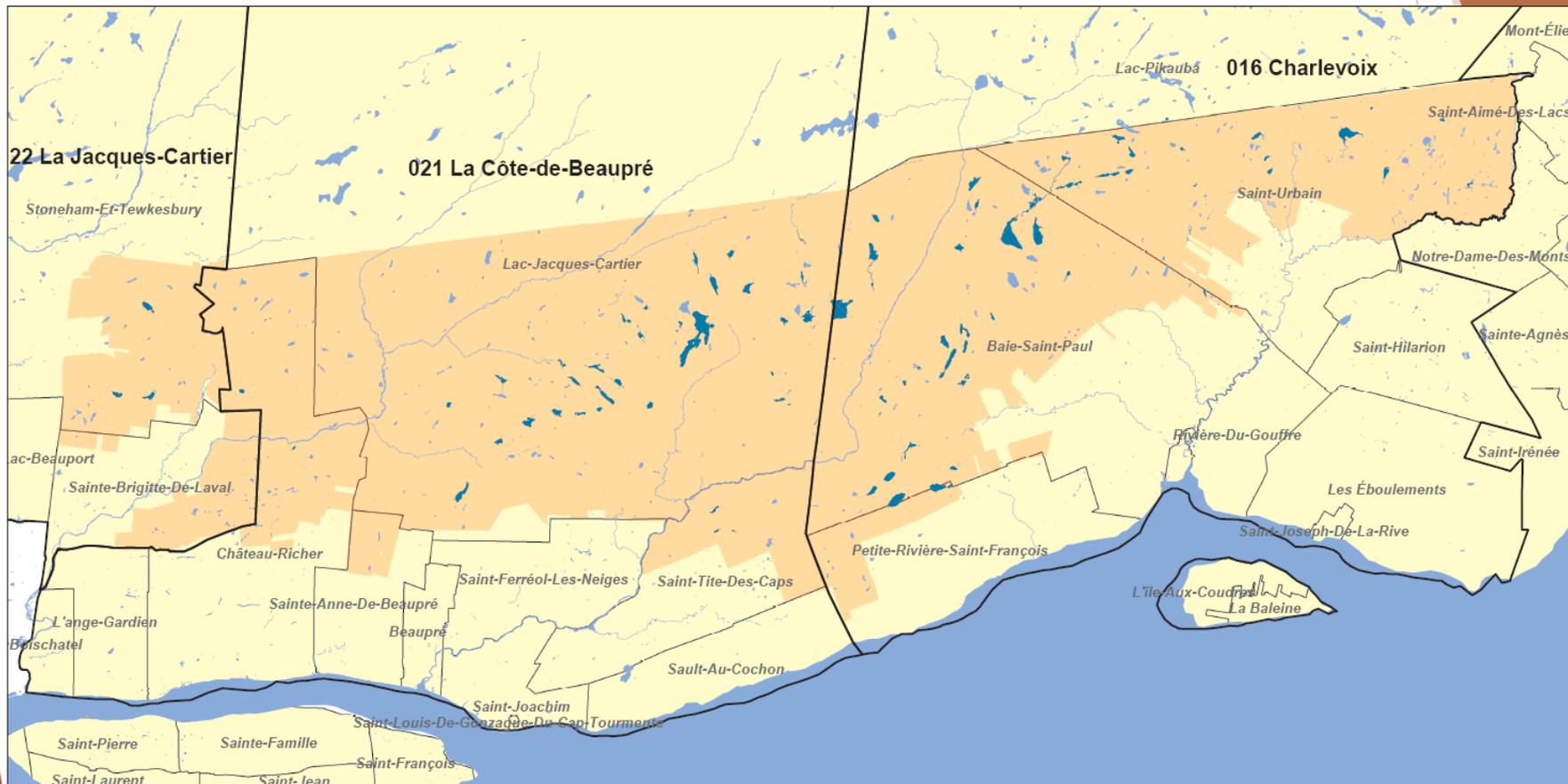
- ▶ Placettes-échantillons temporaires (1/25 ha)
- ▶ 900 placettes mesurées en 2022 et 2023
- ▶ Données recueillies :
 - ▶ Essence et diamètre de tous les arbres
 - ▶ Hauteur et âge de trois arbres-études
 - ▶ Présence d'espèces fauniques et floristiques

La composition du PGAF



La composition du PGAF

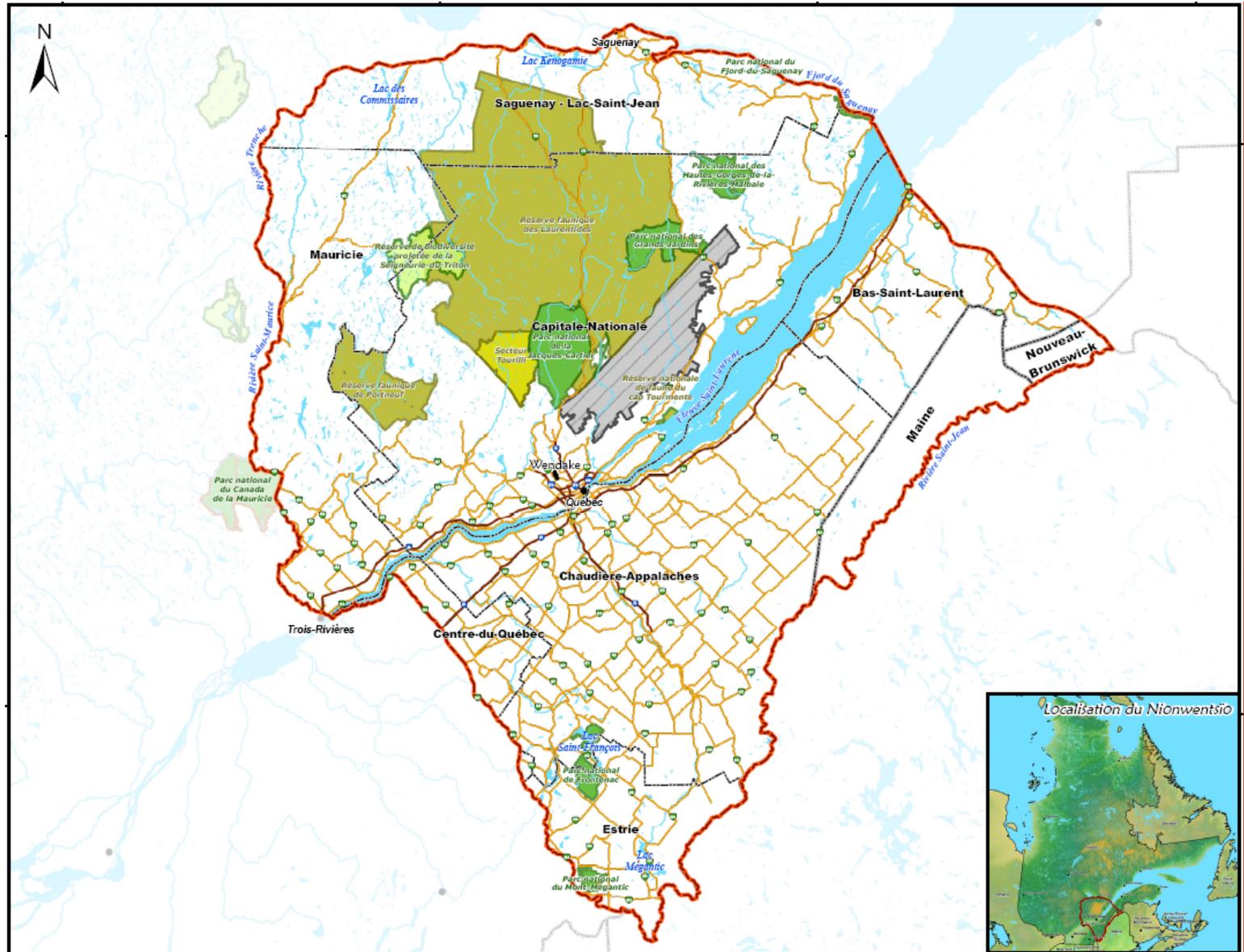
► Localisation (3 MRC, 10 municipalités)



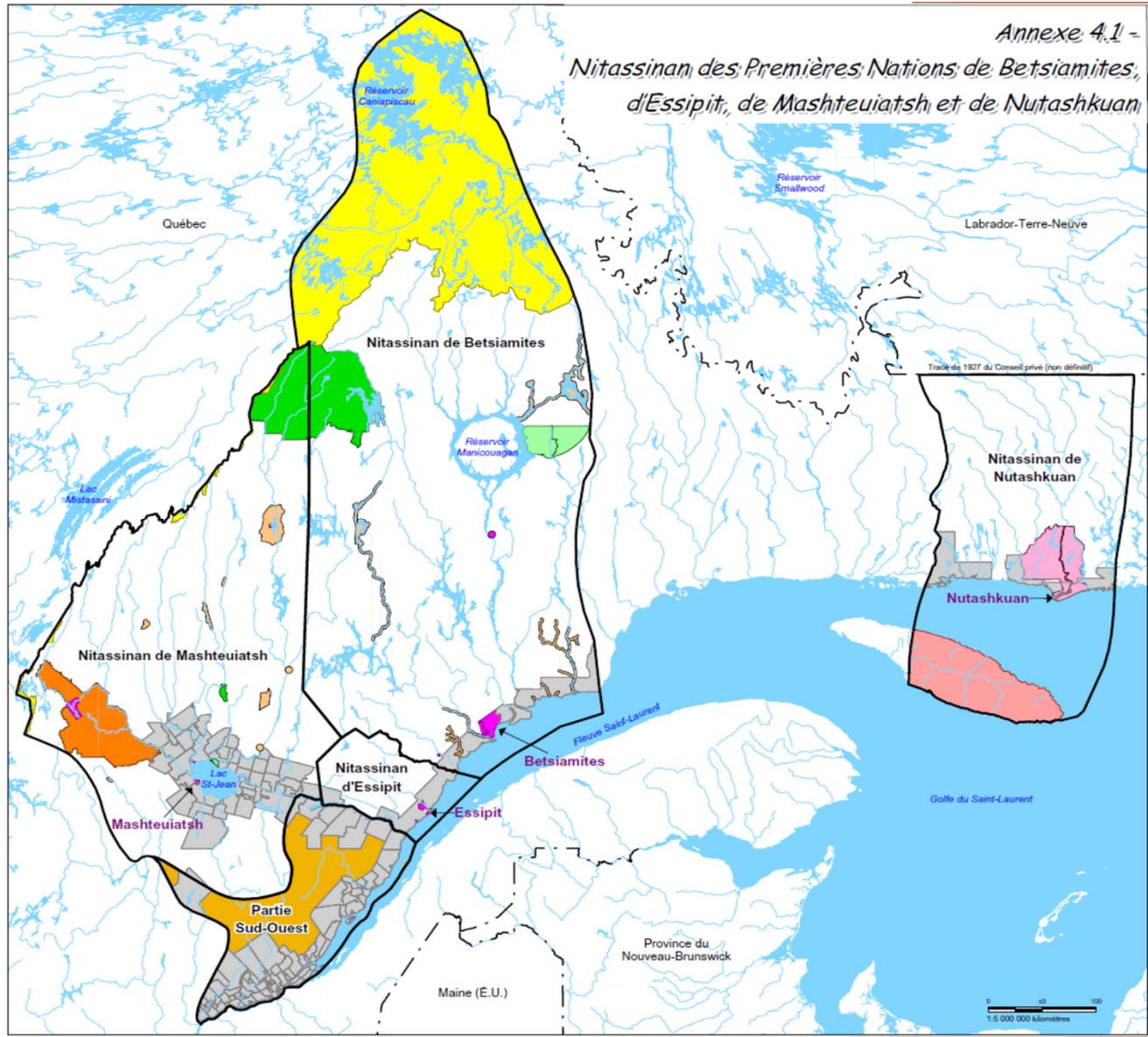
La composition du PGAF

- ▶ **Portrait des communautés des Premières Nations et communauté métisse**
 - ▶ Nation huronne-wendat
 - ▶ Wendake
 - ▶ Nation innue
 - ▶ Mashteuiatsh
 - ▶ Essipit
 - ▶ Communauté métisse

► Nionwentsio



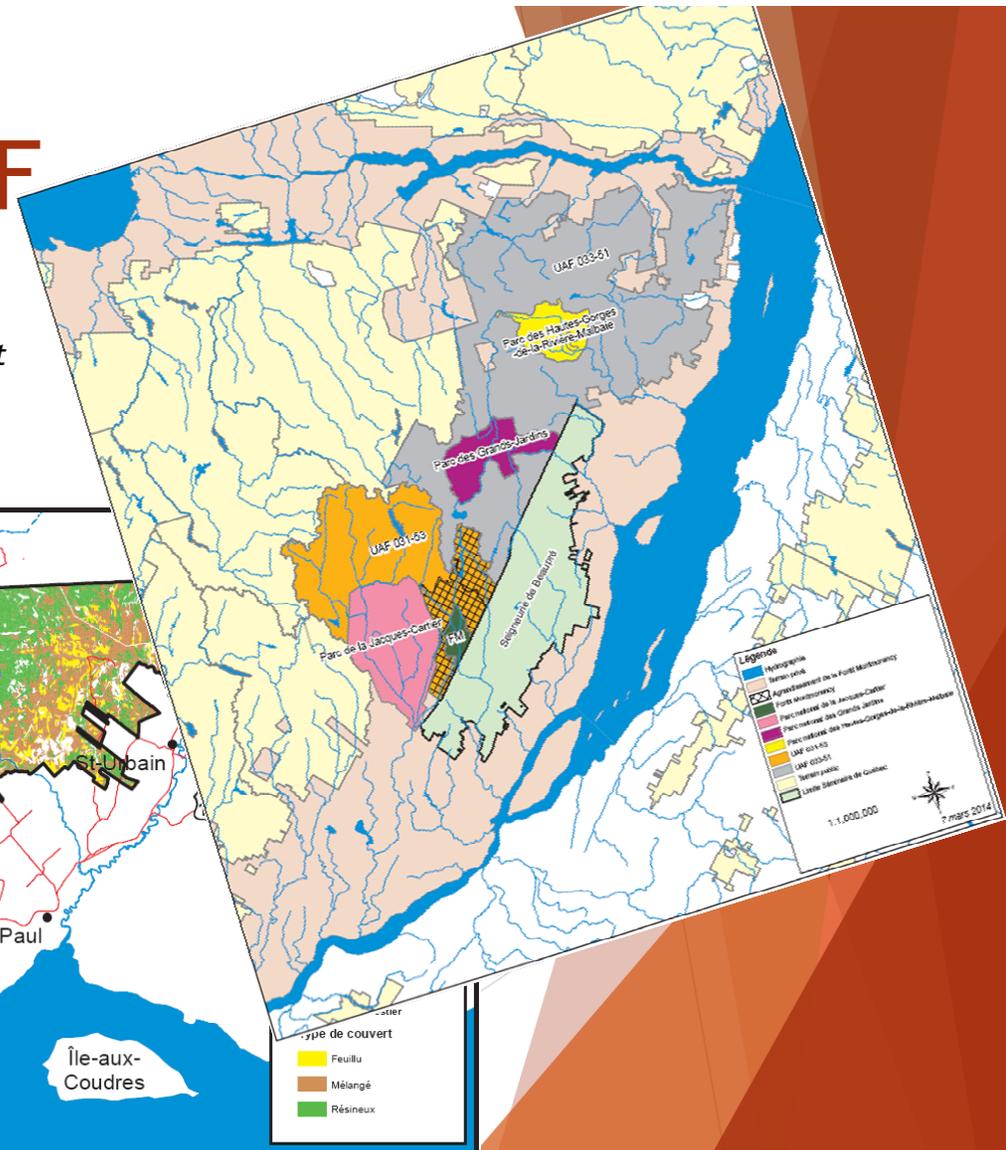
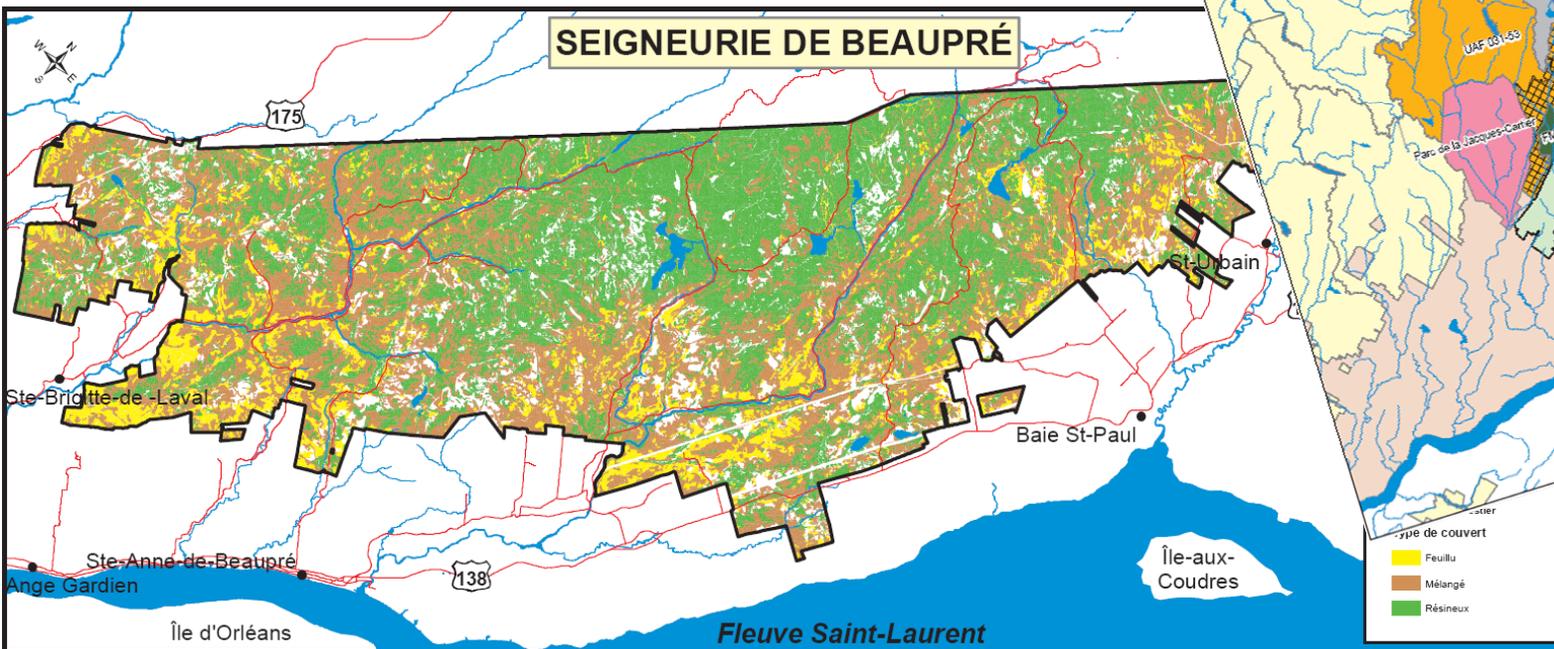
► Nitassinan



La composition du PGAF

► Portrait forestier et du territoire

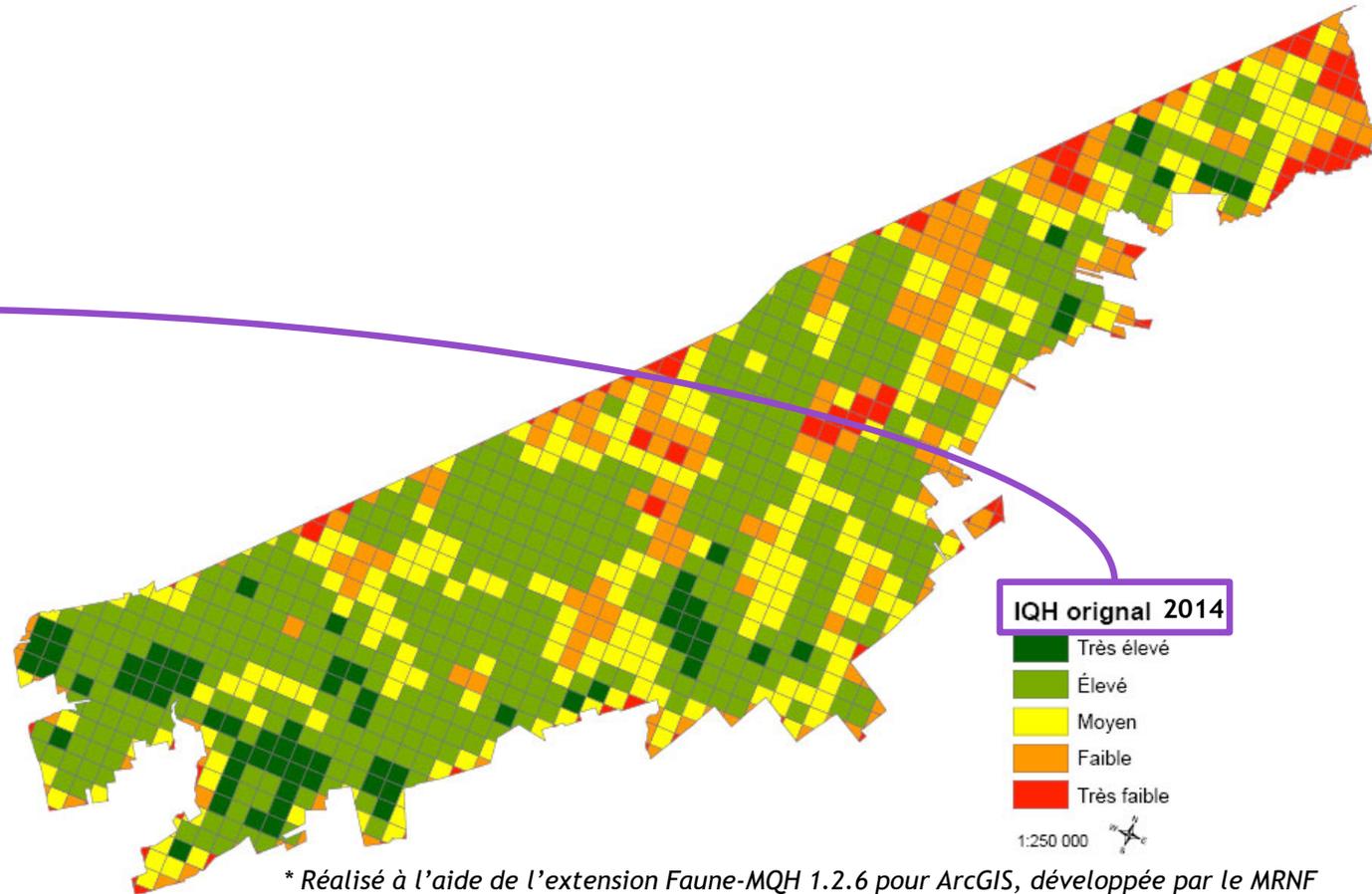
Ces cartes du PGAF 2015 seront mises à jour à la suite de la photo-interprétation et de l'inventaire forestier



La composition du PGAF

- Portrait des ressources fauniques, halieutiques et des autres activités récréatives

Ces cartes du PGAF 2015 seront mises à jour à la suite de la photo-interprétation et de l'inventaire forestier

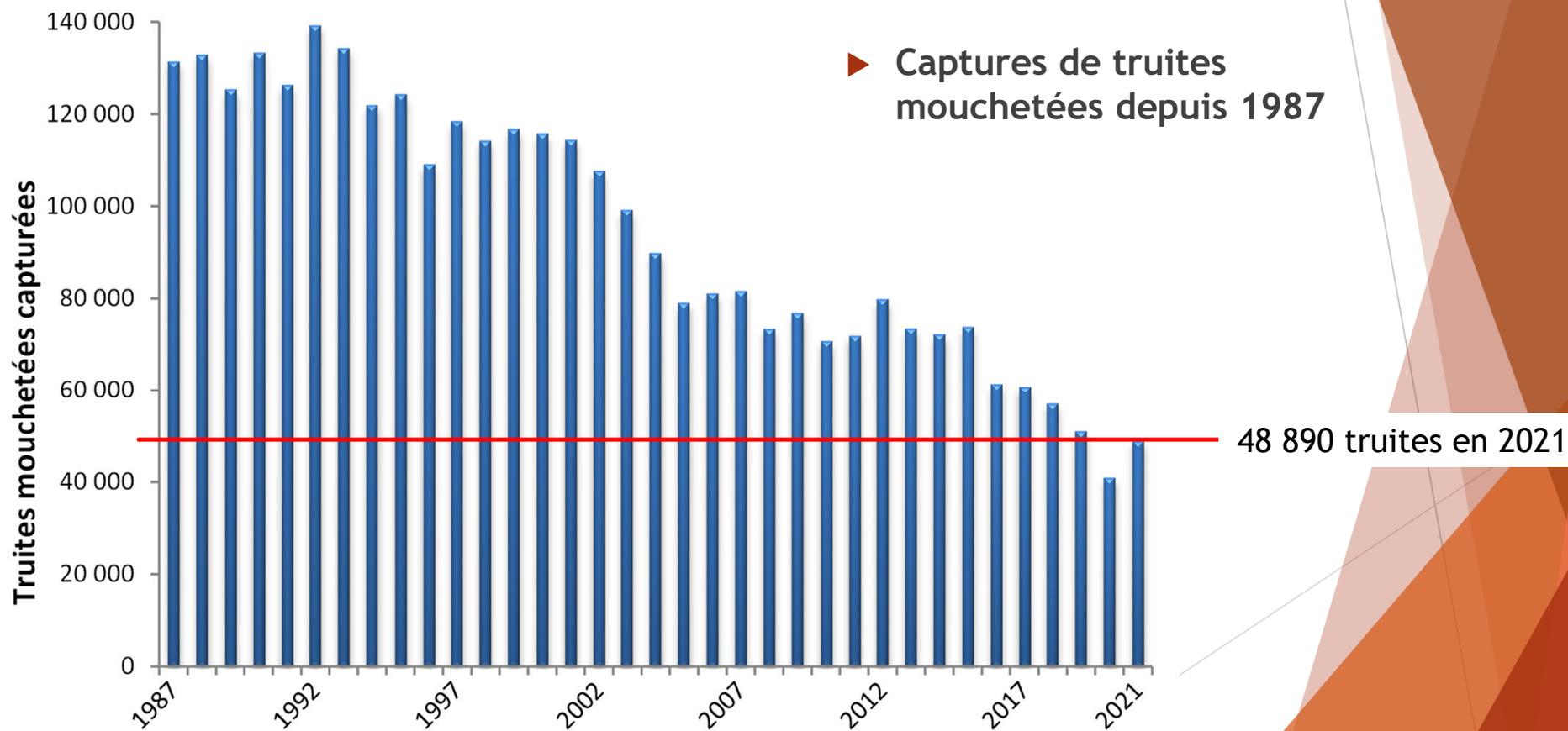


La composition du PGAF

► Prises de chasse, pêche et piégeage

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pêche	Truite	73 450	72 235	73 784	61 313	60 711	57 019	51 026	40 918	48 890
	Original	392	319	401	398	401	398	385	297	265
Chasse	Ours	35	10	26	19	28	22	28	35	37
	Lièvre	135	253	291	173	125	114	131	164	121
	Perdrix	545	603	585	380	340	403	400	592	577
	Castor	110	118	98	88	81	45	49	61	41
Piégeage	Loutre	2	4	4	6	3	2	2	3	2
	Martre	89	120	147	122	67	149	66	107	57
	Vison	3	7	3	8	4	3	4	4	1
	Lynx	13	10	22	7	15	7	13	18	14
	Renard	122	124	153	112	99	93	103	108	123
	Coyote	2	3	1	1		1	2	9	12
	Loup	21	44	29	24	43	26	59	71	54

La composition du PGAF



La composition du PGAF

► Espèces en péril et mesures de protection

► Omble chevalier

- Modalités lors d'activités d'aménagement forestier près des occurrences

► Caribou forestier - *aucune observation sur la Seigneurie depuis plusieurs années*

- Mise en enclos de la harde de Charlevoix (16 caribous)
- Collaborer avec les responsables du dossier caribou au ministère
- Interdire les travaux dans les pessières à cladonie
- Contrôle du loup ou de l'ours



► Grive de Bicknell

- Aucun travaux sylvicoles dans les zones à potentiel élevé pour la grive de Bicknell
- Aire protégée de 44 ha

► Arnica à aigrette brune

- Zone tampon de 20 m interdite à la récolte autour de l'occurrence



La composition du PGAF

- ▶ Hautes valeurs de conservation (HVC)



ZHVC	Description	Superficie (ha)
ZHVC 1	Zone tampon - Parc des Grands-Jardins	13
ZHVC 3	Localisation de l'arnica à aigrette brune	0,1
ZHVC 6	Pessières à cladonies (habitat pour la caribou)	5,6
ZHVC 7	Site archéologique Mission St-Adolphe	8
ZHVC 8	Vestige camp forestier	1
ZHVC 9	Mont Brûlé	288
ZHVC 10	Zone tampon - Réserve de biodiversité projetée Forêt Montmorency	10
ZHVC 12	Vallée des chutes de la rivière Montmorency	462
ZHVC 13	Vallée de la rivière des Neiges	1 298
ZHVC 14	Vallée de la rivière Sainte-Anne	3 835
ZHVC 15	Rivière du Gouffre (saumon)	240
ZHVC 16.1	Zones à potentiel élevé pour la Grive de Bicknell	436
ZHVC 16.2	Habitats potentiels de Grive de Bicknell en conservation volontaire	44
ZHVC 17	Bassins versants CMQ (bandes riveraines)	2 974
ZHVC 18	Milieux humides en conservation volontaire	186
ZHVC 19	Encadrement visuel - MRC Charlevoix	6 891
ZHVC 20	Encadrement visuel - Sainte-Brigitte-de-Laval	1 647
ZHVC 21	Sites archéologiques autochtones potentiels	1 317
ZHVC 22	Les frayères	826
ZHVC 23	Localisation de l'Omble chevalier oquassa	954
ZHVC 24	Aire de répartition du caribou forestier	26 418
ZHVC 25	Réserve naturelle Montagne Saint-Jean	374
ZHVC 26	Milieux humides	7 294



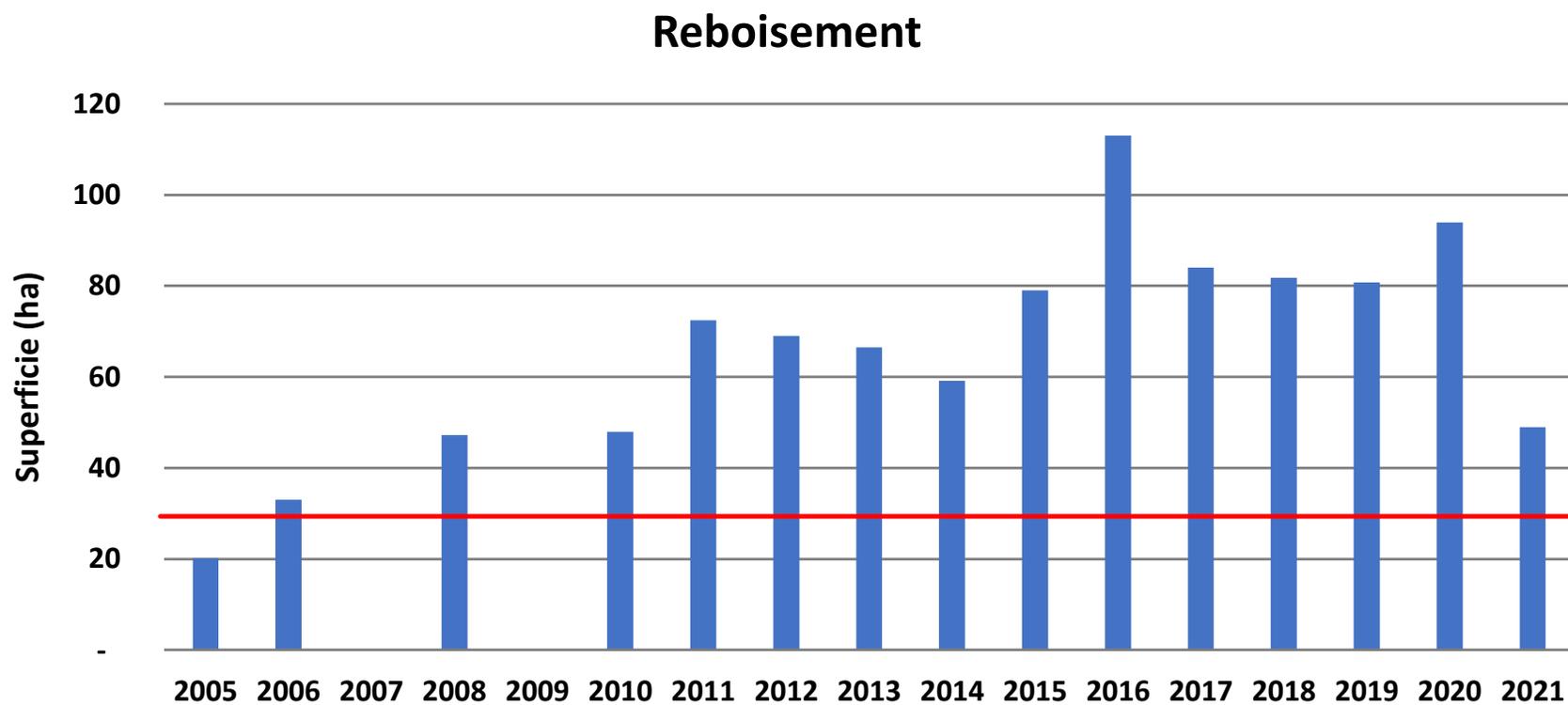
La composition du PGAF

- ▶ Historique des travaux sylvicoles



La composition du PGAF

► Historique des travaux sylvicoles

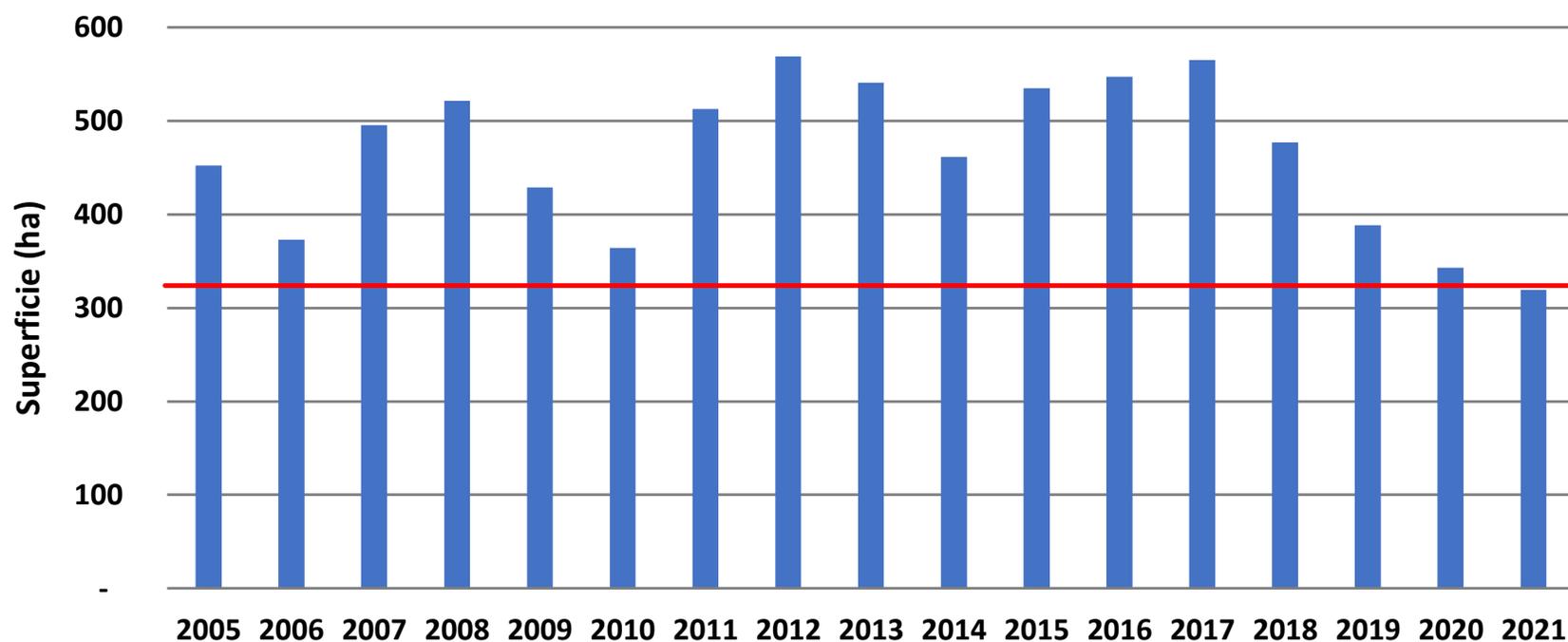


Objectif
30 ha

La composition du PGAF

► Historique des travaux sylvicoles

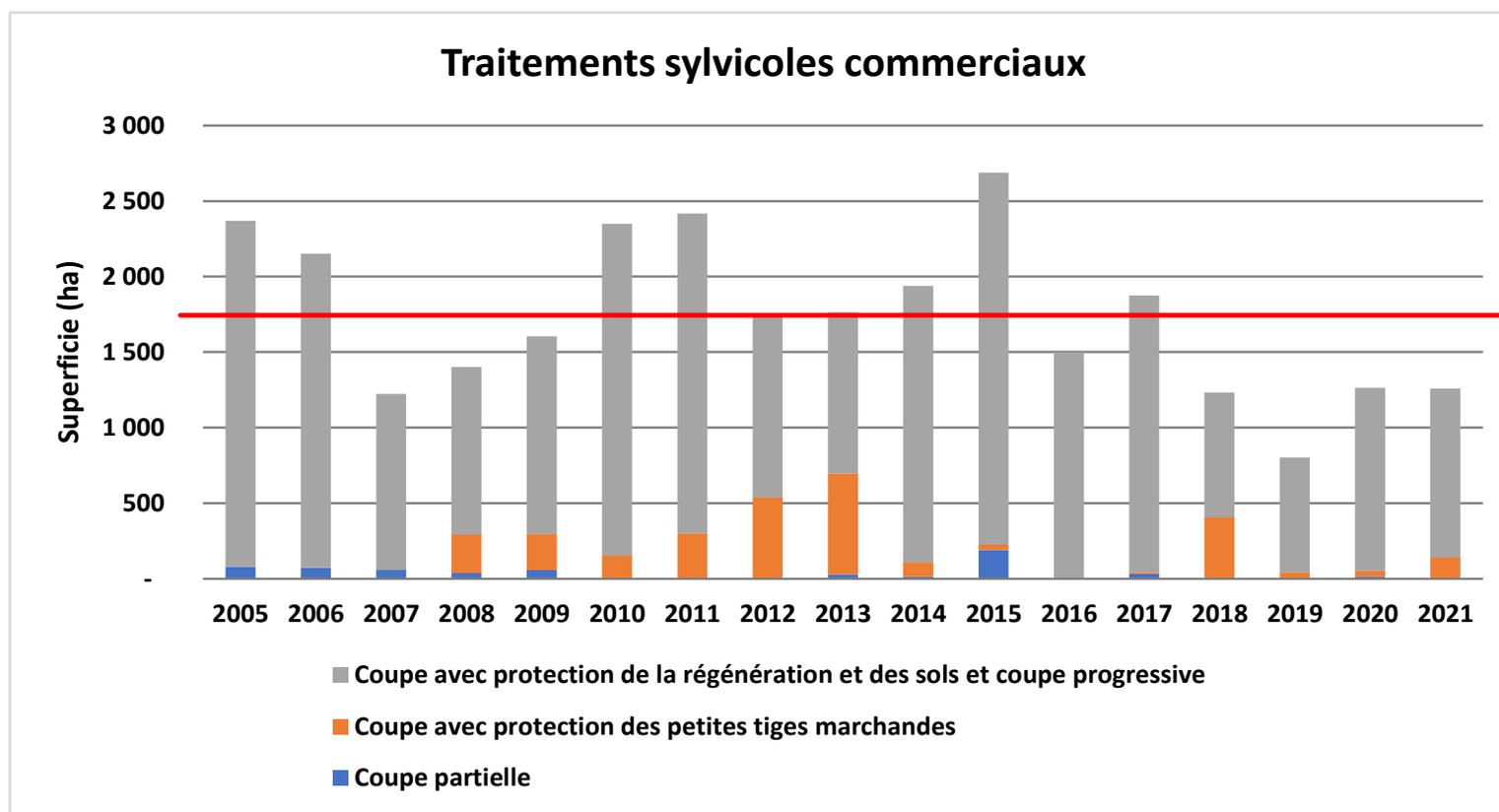
Éducation de peuplement



Objectif
314 ha

La composition du PGAF

► Historique des travaux sylvicoles



Récolte totale objectif
1 743 ha

La composition du PGAF

► Épidémies d'insectes

- Dernière épidémie de TBE sur la Seigneurie 1972-1987
- Nouvelle épidémie de TBE au Québec depuis 1992, mais plus marquée depuis 2006
- En Capitale-Nationale, les superficies touchées ont augmenté de 56 % de 2021 à 2022
- Seigneurie de Beaupré pour le moment épargnée
- Défoliation par la TBE en baisse au Québec

Année	Défoliation			
	Légère	Modérée	Grave	Total
2020	7 290 650	4 293 426	1 953 076	13 537 152
2021	8 309 130	2 011 332	452 087	12 229 847
2022	5 947 399	2 441 753	770 002	9 159 154



SÉMINAIRE
DE QUÉBEC

La tordeuse DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE



Description et impacts sur la forêt de la Seigneurie de Beaupré

Bien que la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ait été vue la première fois sur une épinette, d'où lui vient son nom, cet insecte se nourrit principalement des aiguilles du sapin baumier. Lorsque la population de TBE augmente, l'épinette blanche et d'autres espèces d'arbres résineux peuvent aussi devenir des hôtes de cet insecte.

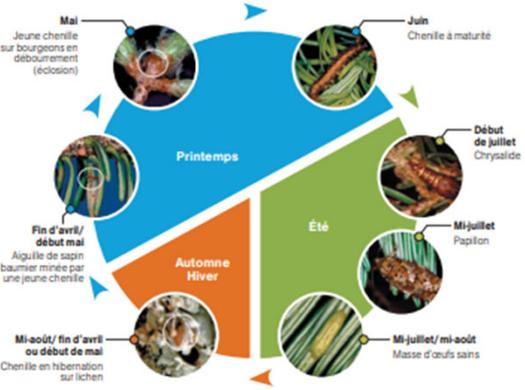
Au même titre que d'autres perturbations naturelles telles que le feu, la TBE joue un rôle nécessaire et important au sein de l'écosystème. Elle permet notamment le rajeunissement de vieilles forêts et la création de nombreux habitats dont bénéficient plusieurs espèces.

CYCLE DE VIE

La TBE a un cycle de vie comportant une seule génération par année. À la fin de l'été, au mois d'août, les œufs de la TBE situés sur les aiguilles des arbres éclosent. La TBE, qui est alors sous forme de petite larve, descend le long d'un fil de soie jusqu'au sol pour hiberner. Au printemps, celle-ci retourne sur l'arbre pour se nourrir des aiguilles de son hôte jusqu'en juillet. À ce moment, la larve rendue à maturité se transforme en chrysalide d'où émergera un papillon. Le papillon aura la capacité de couvrir de grandes distances avant de déposer ses œufs sur la face inférieure des aiguilles de ses arbres hôtes.

DOMMAGES

En juin, les dommages deviennent apparents : bourgeons endommagés, nouveaux rameaux anormalement étalés, pousses de l'année courante défoliées et nombreuses larves suspendues par un fil de soie. Lorsque la forêt prend une coloration rouille à la fin de juin, due à la présence d'aiguilles desséchées retenues par des fils de soie tissés par les larves, cela indique que les arbres sont gravement affectés. À l'automne, le vent emporte la majorité de ces aiguilles, laissant au peuplement une teinte grisâtre.



The diagram illustrates the life cycle of the spruce budworm (TBE) across four seasons:

- Printemps (Spring):**
 - May: Young caterpillars start feeding and hatching (eclosion).
 - Mid-May/Start of June: Caterpillars mine spruce needles, creating a web.
- Été (Summer):**
 - June: Caterpillars reach maturity.
 - Start of July: Caterpillars transform into chrysalids.
 - Mid-July: Emergence of the adult moth (papillon).
- Automne Hiver (Autumn/Winter):**
 - Mid-August/End of August or Start of May: Caterpillars enter hibernation on lichen.
- Additional stages:**
 - Mid-July/Early August: A healthy mass of eggs is laid.



La composition du PGAF

▶ Objectifs d'aménagement

- ▶ Maximiser le potentiel de production de matière ligneuse
- ▶ Diminuer la vulnérabilité à la TBE
- ▶ Diminuer les pertes de volume par sénescence des peupleraies
- ▶ Protéger l'environnement forestier
- ▶ Maintenir la proportion des types de couvert forestier
- ▶ Conserver la biodiversité
- ▶ Maintenir la qualité de l'eau pour les ressources halieutiques
- ▶ Maintenir ou stabiliser la population d'originaux
- ▶ Maintenir la qualité des paysages forestiers
- ▶ Protéger les sites historiques et culturels

La composition du PGAF

Territoire considéré pour le calcul de possibilité

=

Terrains forestiers productifs et accessibles

SAUF

Bandes riveraines

(RADF, saumon, CMQ et MRC de La Côte-de-Beaupré)

Zones autour des chalets

(règlementation municipale)

Certaines zones de haute valeur de conservation (FSC)

Seigneurie de Beaupré	159 186 ha	100,0%
Terrains productifs accessibles (pente 0-40%)	131 672 ha	82,7%
Terrains productifs inaccessibles (pente 41% et +)	19 054 ha	12,0%
Terrains improductifs	8 461 ha	5,3%
Aulnaies	1 142 ha	0,7%
Dénudés humides	484 ha	0,3%
Dénudés secs	611 ha	0,4%
Eau	3 970 ha	2,5%
Inondés	651 ha	0,4%
Ligne de transport d'énergie	1 264 ha	0,8%
Autres	339 ha	0,2%

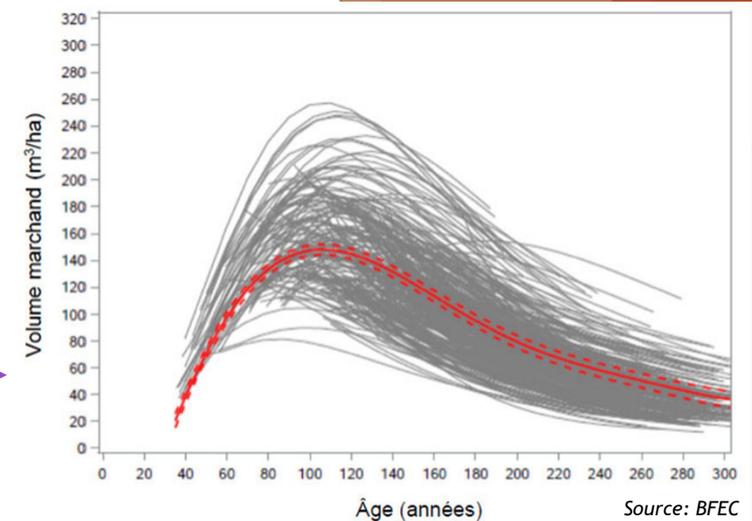
*Source : Mars 2023 selon photos aériennes prises en 2020.

Ceci est un bilan préliminaire qui sera mis à jour lorsque la cartographie sera terminée

La composition du PGAF

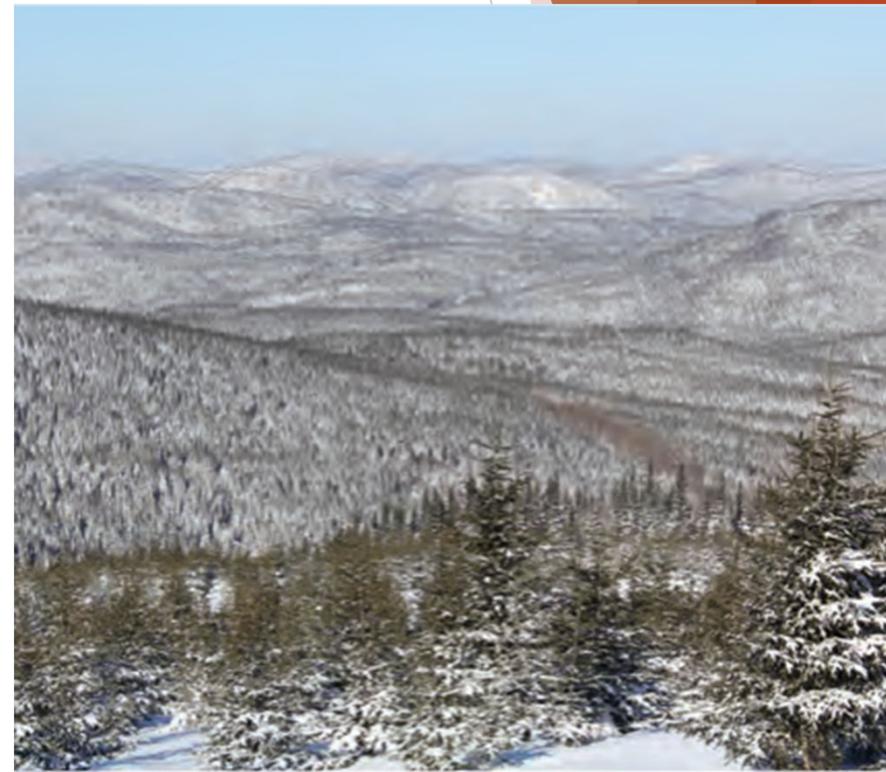
▶ Étapes du calcul de possibilité

- ▶ Regrouper des peuplements semblables
- ▶ Créer les courbes d'évolution de ces forêts →
- ▶ Intégrer des hypothèses de modélisation :
 - ▶ Fonction « *Objectif* » : maximiser le volume récolté
 - ▶ Contraintes :
 - ▶ Régularisation des volumes par essence
 - ▶ Maintien des vieilles forêts
 - ▶ Seuil maximal de récolte dans les sous-bassins versants
 - ▶ Régularisation des coupes dans certaines ZHVC
- ▶ Appliquer le scénario sylvicole retenu
 - ▶ Coupe partielle
 - ▶ Coupe avec protection de la régénération et des sols
 - ▶ Coupe avec protection des petites tiges marchandes
 - ▶ Éclaircie précommerciale



La composition du PGAF

- ▶ Le rendement soutenu dans le calcul de la possibilité forestière
 - ▶ Conditions à respecter :
 - ▶ Niveau de récolte stable sur un horizon de 150 ans
 - ▶ Volume de bois récolté aujourd'hui ne doit pas entraîner une diminution de la possibilité de récolte future
 - ▶ Tenir compte de certains objectifs d'aménagement durable tels que la dynamique naturelle des forêts ainsi que leur utilisation diversifiée

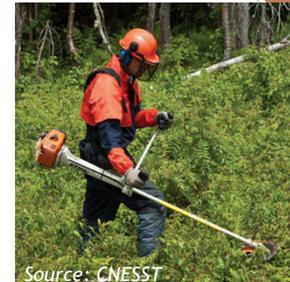


La composition du PGAF

- ▶ Évaluation de l'impact socio-économique des travaux sylvicoles, de la récolte, de la chasse et de la pêche
 - ▶ Dépenses
 - ▶ Nombre d'emplois directs/indirects
 - ▶ Valeur ajoutée (PIB)
 - ▶ Revenus fiscaux
 - ▶ Revenus parafiscaux (RRQ, CSST, FSS, Assurance-emploi)

Dans le PGAF 2015

- ▶ Annuellement, pour la récolte de 250 000 m³, des dépenses de 439 200 \$ en travaux sylvicoles et des retombées de 4 903 000 \$ en activité de chasse et pêche :
 - ▶ 802 emplois créés par les activités
 - ▶ 72 800 000 \$ en PIB
 - ▶ 12 200 000 \$ en revenus fiscaux et parafiscaux



La composition du PGAF

► Suivi et évaluation

- Travaux sylvicoles réalisés
- Possibilité forestière
- Repères de l'état de la forêt actuelle
- Superficie coupée annuellement
- Inventaire de régénération
- Évolution de la superficie de vieilles forêts
- Suivi des objectifs d'aménagement, de la stratégie et des indicateurs
- Mesures de maintien des zones à haute valeur de conservation
- Inventaire de la matière ligneuse non utilisée
- Pourcentage de superficie récoltée (AEC) par bassin versant
- Pourcentage des peuplements de 7 m et plus de hauteur
- Statistiques de prises des clubs de chasse et pêche
- Frayères



Les travaux à venir



Travaux à venir

1. Fin de la photo-interprétation (printemps 2023)
2. Inventaire forestier à poursuivre (été et **automne 2023**)
3. Compilation de l'inventaire forestier (2023-2024)
4. Calcul de possibilité forestière (2024)
5. PGAF (2024-2025)

-
- ▶ Réalisation du Plan quinquennal (2025-2030)
 - ▶ Plans annuels
 - ▶ Inventaires avant intervention (ex. : jardinage)
 - ▶ Suivis en continu :
 - ▶ Régénération (3 ans après coupe) - inventaire chaque été
 - ▶ Mise à jour des indicateurs FSC
 - ▶ Rapport d'intervention



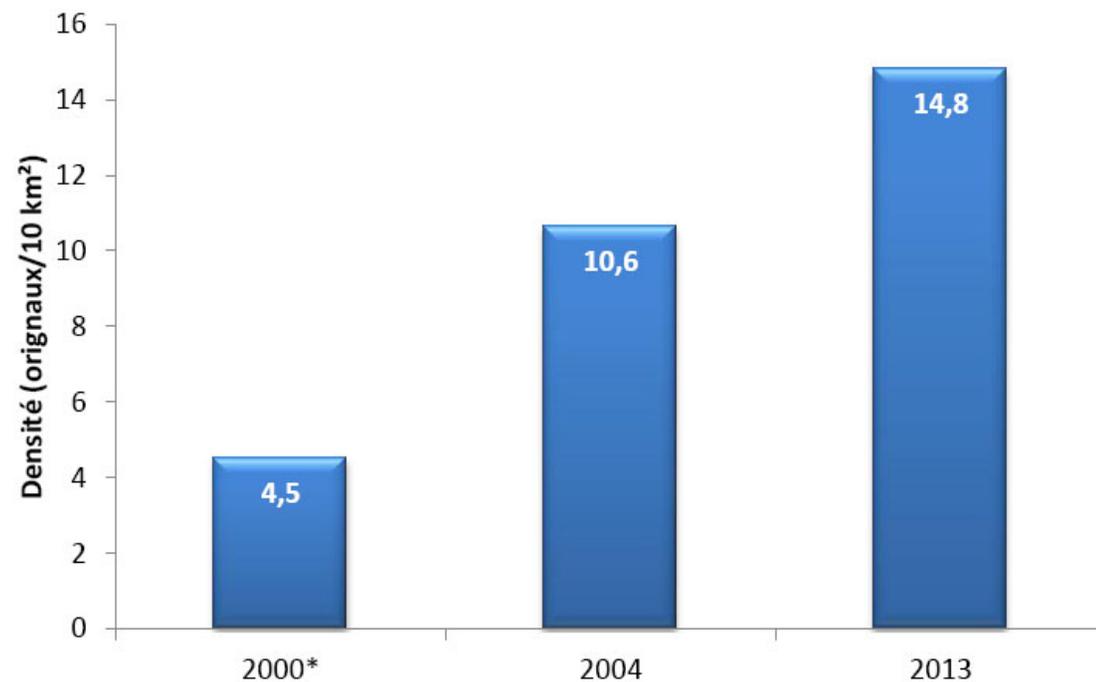
Le cheptel d'originaux



Cheptel d'orignaux

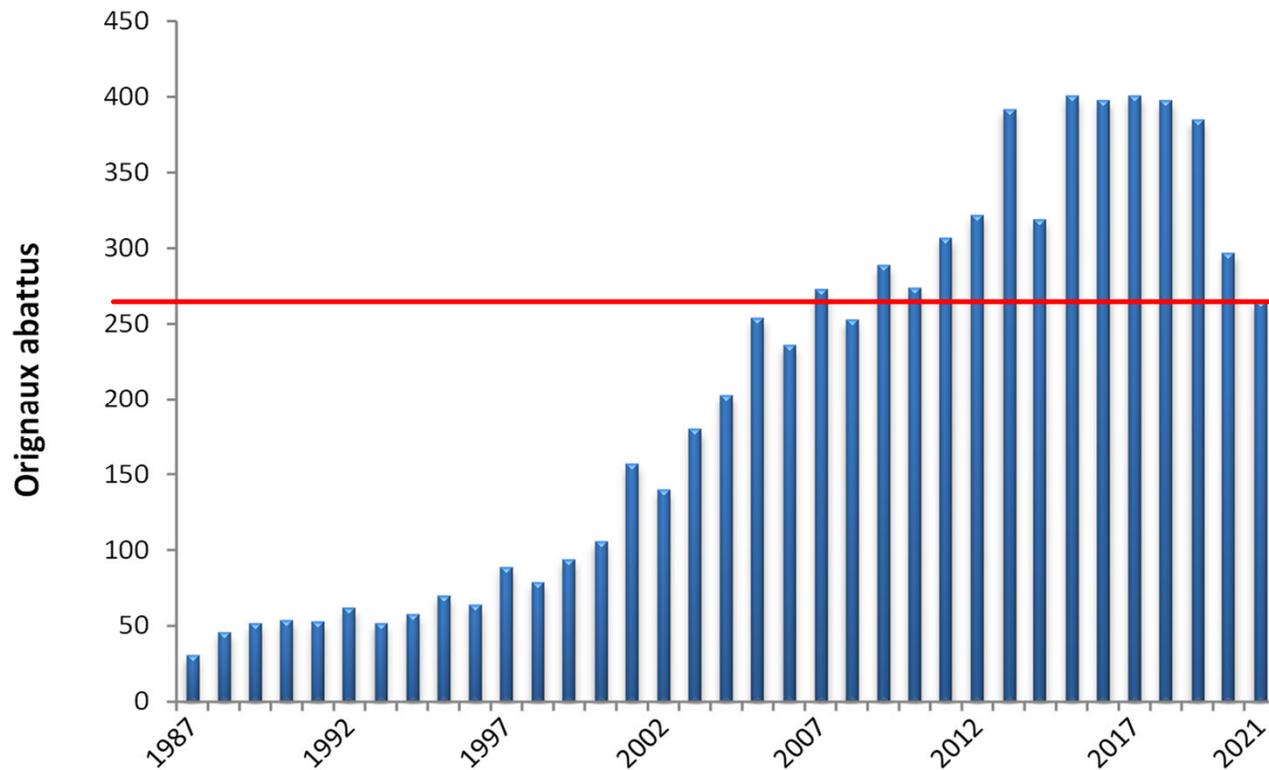
- ▶ Dernier inventaire en 2013
- ▶ Densité de population la plus élevée au nord du fleuve Saint-Laurent et parmi les plus élevées de la province :
 - ▶ 14,8 orignaux/10 km² (hiver 2013)
- ▶ Inventaire en cours

** Estimé de la densité de population pour la région de Charlevoix lors d'un inventaire aérien réalisé pour l'ensemble de la région administrative de la Capitale-Nationale. Il est fort probable que la densité sur la Seigneurie était plus élevée.*



Cheptel d'orignaux

► Récolte d'orignaux depuis 1987



265 orignaux en 2021

Cheptel d'orignaux

► Succès de chasse

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	♂♀	♂	♂♀	♂	♂♀	♂	♂♀	♂	♂♀	♂	♂♀	♂	♂♀	♂♀	♂♀	♂♀	♂♀	♂♀	♂♀
Nb. clubs participants	194	195	193	194	194	197	197	196	195	199	198	198	200	201	200	201	200	200	200
Nb. d'autorisation de récolte émise	219	267	291	275	303	304	330	300	340	412	442	424	458	468	468	470	461	448	459
Récolte totale	180	203	254	236	273	253	289	274	307	322	392	319	401	398	401	395	385	297	265
Succès (%)	82	76	87	86	90	83	88	91	90	78	89	75	88	86	86	85	84	67	58



Cheptel d'originaux

► Problématiques :

- Tiques d'hiver
- Loups
- Ours noirs



Les projets éoliens

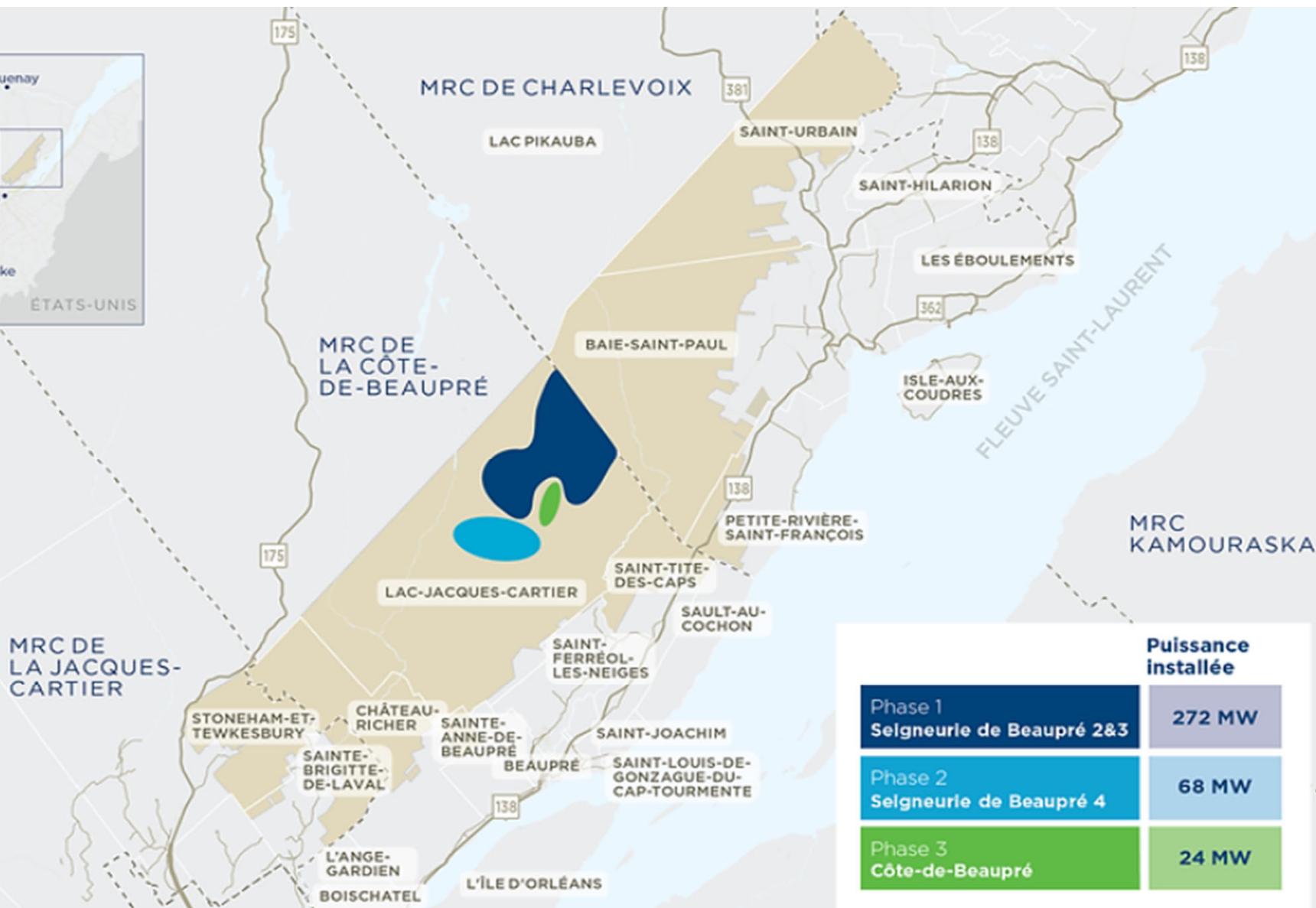


Projets éoliens

- ▶ 3 projets en exploitation
 - ▶ 164 éoliennes
 - ▶ Puissance totale installée de 364 MW



	Puissance installée	Nombre de turbines	Client	Durée du contrat d'achat d'électricité	Mise en service	Partenaires
Seligneurie de Beaupré Phase 1	272 MW	126	Hydro-Québec	20 ans	2013	BORALEX
Seligneurie de Beaupré Phase 2	68 MW	28	Hydro-Québec	20 ans	2014	energir VALENER
Côte-de-Beaupré Phase 3	24 MW	10	Hydro-Québec	20 ans	2015	MRC Côte-de-Beaupré BORALEX



	Puissance installée
Phase 1 Seigneurie de Beaupré 2&3	272 MW
Phase 2 Seigneurie de Beaupré 4	68 MW
Phase 3 Côte-de-Beaupré	24 MW

Projets éoliens

- ▶ 3 projets en démarrage et en consultation
 - ▶ Des Neiges
 - ▶ Secteur Ouest
 - ▶ Secteur Sud
 - ▶ Secteur Charlevoix
 - ▶ 180 à 240 éoliennes (60 à 80 éoliennes par secteur)
 - ▶ Puissance totale de 1200 MW



Pour plus de renseignements,
visitez notre site Web

www.seigneuriedebeaupre.ca





SÉMINAIRE
DE QUÉBEC



La marque de la gestion
forestière responsable

FSC® C114731



Zone membre - Clubs et intervenants

[mot de passe oublié ?](#)

Nom d'utilisateur

Mot de passe

CONNEXION

Cartes Générales

Aménagement forestier

Certification forestière

Clubs de chasse et de pêche

Publications

FAQ

Contactez-nous

www.seigneuriedebeaupre.ca



Publications récentes

LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE DESCRIPTION ET IMPACTS SUR LA FORÊT DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ

Bien que la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ait été vue la première fois sur une épinette, d'où lui vient son nom ...

[suite...](#)

[Télécharger le document](#)

Suivi biologique et entretien de onze frayères pour l'omble de fontaine à la pourvoirie Les Étangs entre 2016 et 2020

Afin d'assurer la pérennité des populations indigènes d'ombles de fontaine et une pêche de qualité

Historique

La Seigneurie de Beaupré fut créée par la Compagnie de la Nouvelle-France à Paris le 15 janvier 1636. C'est avec les Cent-Associés de la Compagnie de la Nouvelle-France que Mgr de Laval, le désormais saint François de Laval, eut à transiger lorsqu'il décida, en 1662, d'acquérir la Seigneurie de Beaupré. Le but de cette transaction était de doter la Société des prêtres du « Séminaire » des ressources nécessaires pour ses œuvres. Cette communauté de prêtres, qu'il fonda le 26 mars 1663, se nomme maintenant le « Séminaire de Québec ». Le Séminaire est une corporation légalement constituée suivant la Loi concernant le Séminaire de Québec (L.Q. 1979, chapitre 96).

La Seigneurie de Beaupré, d'une superficie de près de 1 600 km², existe encore aujourd'hui, et on la désigne communément comme les « Terres du Séminaire ». Elle forme une bande parallèle au fleuve, de plus ou moins 95 km de longueur par 20 km de largeur, partant à l'ouest de Stoneham et Ste-Brigitte-de-Laval jusqu'à la rivière du Gouffre à St-Urbain à l'est. Les principales activités sur la Seigneurie sont : les coupes de bois, la location de clubs de chasse et pêche et des parcs éoliens qui sont exploités par le consortium Boralex et Gaz Métro/Valener.

Conformément aux desseins du fondateur de la communauté des prêtres du Séminaire de Québec, saint François de Laval, la Seigneurie de Beaupré continue de procurer, trois siècles et demi plus tard, un revenu de subsistance pour les œuvres et les services que le Séminaire maintient pour le diocèse de Québec.

Pour en savoir plus sur l'histoire et la présentation de la Seigneurie de Beaupré, [cliquez-ici](#).